

**Procès Verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale**  
**Samedi 26 mai 2018, de 9h30 à 16h30**  
**A Marignane (13)**

Les délibérations des commissions se font sous réserve de la validation du CDN  
et ne pourront être rendues exécutoires qu'après cette acceptation.

**Diffusion (PV + annexes) :** Président de la FFESSM, Directeur Technique National,  
Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la  
CTN.

**Pour information (PV sans annexe) :** Autres membres du CDN, Président de la Commission  
Médicale et de Prévention Nationale, Président de la Commission Environnement et Biologie  
Subaquatiques Nationale, Instructeurs Nationaux.

**Représentation des régions :**

Nouvelle Aquitaine :	Sébastien ALLEGRE
Bretagne, Pays de la Loire :	Jean-Paul MARTEAU
Centre, Val de Loire :	Christian JOLIVET
Corse :	Arnaud ZARAGOZA
Grand Est :	Laurent MARCOUX
Guadeloupe :	Jaco NADAL représenté par Yvon FAUVEL
Ile de France:	Patrick LAMERAT
Occitanie :	Bernard FABIANI
Martinique :	George ORTOLE représenté par Anne-Solange DESSERTINE
Nouvelle Calédonie :	Jean-Marc MASSON représenté par J.P. VIGNOCCHI
Hauts de France :	François DESPRETS
Normandie :	Adrian DAVID représenté par C. JOLIVET
Polynésie Française :	Pascal LE COINTRE représenté par Jean-Christophe LAPEYRE
Provence, Alpes, Cote d'Azur :	Gregory POIRIER
Auvergne Rhône Alpes :	Anne-Solange DESSERTINE
Ile de La Réunion :	Eric CRAMBES représenté par Pascal CHAUVIERE
Bourgogne, Franche Comté :	Jean-Marie VINATIER

**Sont également présents :**

Jean-Pierre VIGNOCCHI, délégué du Collège des IN,  
Philippe MARTINOD, vice président de la CTN  
Pascal CHAUVIERE, référent Handisub  
Eric MARTIN, membre du groupe de réflexion recycleurs représente J.P. MONTAGNON  
Philippe BERNARDI, représentant des SCA  
Bertrand MARTIN, secrétaire de la CTN

Les Instructeurs Nationaux Jacques BASSO et Hervé VILALBA:

La réunion est animée par Eric HEBERT, président de la CTN.

-----

## **1 Retours du CDN de février (E. Hébert) :**

Les modifications liées au EPI ont été adoptées, la proposition de modification du MFT sur la forme a été approuvée, ce qui permet de continuer le travail. La totalité des cursus air doivent être fait pour le 1 janvier 2019, pour les niveaux d'entrée (PE12/N1) c'est entre les mains des responsables de communication pour rendre les choses plus esthétique. L'évolution des épreuves de N4 ont été acceptées, mais avec un temps unique au capelé pour les hommes et les femmes. La session MF2 2019 rendra hommage à Jean-Paul Farrugia « Papo ». Une opération de moniteurs associés FFESSM a été engagée en Thaïlande, le CDN souhaite que ce système de passerelle soit reconduit pour permettre de répondre à la forte demande d'expatriés dans ce pays. Le MF 2 de la réunion n'avait que 5 candidats, le CDN a souhaité que celui-ci soit maintenu pour assurer le maillage territorial. Par contre la proposition de recrutement des INS effectuée lors de la CTN de janvier a été refusée, ce refus est motivé par l'incertitude liée à l'évolution du MF1 et son alignement sur le DE-JEPS, avec la mise en place éventuelle de modules complémentaires, ce qui aurait peut-être un impact sur le nombre de candidats au MF2 et les épreuves à faire passer lors de ces examens. Ceci si les éventuels certificats complémentaires donnent lieu à allègements. Ce refus implique un retour à une gestion au coup par coup, du recrutement des INS, prochaine négociation à la CTN de septembre. La question de l'évolution, éventuelle, du MF1 avec des certificats complémentaires, fait débat, si cela devait avoir lieu la CTN sera amenée à se prononcer rapidement sur des contenus, les équivalences à mettre en place, la correspondance avec les formations d'Etat. Cela ne peut être fait que si le code du sport évolue.

D'autre part, la FFESSM a été saisie par le ministère pour une évolution du code du sport, une réunion a eu lieu à Marseille le 4 mai. Le ministère propose de modifier le CdS avec obligation d'avoir une personne en sécurité de surface. La position prise par la FFESSM est de reconnaître la cohérence de cette proposition, mais demande à ce que ce soit au DP d'estimer ce qu'il convient de faire/mettre en place. Une évolution est proposée par le ministère sur le certificat médical, avec l'obligation de présenter un certificat de moins d'un an pour pratiquer et ce quelle que soit la structure (club associatif ou SCA). La contre-proposition est de demander le certificat uniquement pour les plongées en formation et en dessous de 12m. Diverses autres modifications sont proposées qui restent marginales et ne posent pas question. En annexe le ministère propose également un modèle de fiche de sécurité, la FFESSM a proposé quelques évolutions de ce modèle. Il n'en demeure pas moins que le rôle de cette fiche n'est toujours pas très bien défini. L'ensemble des partenaires plongée se concertent, nous restons en attente du retour du ministère et de la parution de la nouvelle version du CdS. Remarque de PACA, il semble que les moniteurs ANMP aient été consultés, alors que les représentants de la FFESSM apprennent tardivement cette proposition d'évolution ! Remerciement au Président de la CTN de son retour qui permet d'avoir l'information et regret général de l'absence de concertation des élus.

## **2 Nos activités et le milieu scolaire, courrier du Président (E. Hébert)**

Le CDN demande que soit listé ce qui existe comme référents jeunes en région/département et d'effectuer un recensement des opérations mises en place avec le milieu scolaire. La CTN a un référent jeune, Jérôme HLADKY, merci à chaque CTR de lui faire un retour. Notons qu'un mémoire d'instructeur national sur le sujet va être présenté dans les jours qui suivent la CTN.

## **3 Collèges des instructeurs nationaux (J.P. Vignocchi)**

Constat de fin de cursus pour 7 INS (4 femmes, 3 hommes) la nomination de ces 7 personnes sera proposée au prochain CDN (le WE qui suit la CTN). Remarque sur le fait que lorsque le cursus est fini, la nomination prend parfois plusieurs mois, est-il possible d'accélérer ce processus ? Cela est lié au fait que la réunion administrative qui valide les fins de cursus a lieu à l'AG nationale. Demande a déjà été faite auprès du CDN, celui-ci n'est pas favorable à une validation « au fil de l'eau ». Pour les entrées en stage INS, à l'issue du vote 4 postes ont été alloués en suivant une représentation régionale, telle que définie par le CDN, et 1 poste alloué pour une candidature plus classique, 5 INS (1 femme, 4 hommes) entrent donc dans le cursus.

Concernant le règlement intérieur du collège, il est proposé de supprimer le groupe de veille dans le domaine médecine et plongée qui fait double emploi avec de nombreuses structures de la FFESSM de Regrouper les missions de veille de l'activité et d'ingénierie de formation, qui se recoupent très largement. Ces propositions ont emporté une très large approbation des membres du collège. Enfin il est parfois impossible de fournir un certificat médical couvrant les périodes de stages souhaitées lors des demandes de participation (effectuées en janvier), une rubrique spécifique sera inséré dans les fiches de vœux pour que chaque instructeur s'engage à fournir l'ensemble des documents avant le début du stage auquel il participe. Enfin si un instructeur ne renouvelle pas sa licence, proposition est faite de le placer automatiquement en position d'inactivité.

Adoption à l'unanimité des présents et représentés.

## **4 Point groupe de travail refonte du MFT, plongeurs air (C. Jolivet)**

Le travail effectué a été validé par le CDN, les membres de la CTN ont reçu le niveau 1 et le niveau 2, le niveau 3 est en cours de finalisation. Il est bien rappelé que ce document est un document de travail, la mise en forme devra être effectuée par des spécialistes du graphisme, la CTN se préoccupe avant tout du contenu. Quelques remarques sont remontées au groupe pour des modifications de détail du N1. Une réflexion est lancée pour la mise en place de versions smartphone et tablette. Le niveau 2 couvre le PA20 et le PE40, il est bien le regroupement de ces deux qualifications. Les retours sont demandés pour juillet, présentation des N1 et N2 définitifs en septembre, des PA40, PE60 et N3 en janvier.

## **5 Visite de Jean-Louis Blanchard, Président de la FFESSM**

Le Président de la FFESSM rend visite à la CTN, il intervient sur les évolutions potentielles (cf supra) du code du sport. La fédération avait demandé au ministère que ces modifications ne paraissent qu'après la saison, pour celui-ci il est urgent de définir un certain nombre de choses avant l'été, cependant pour certains aspects l'application ne se fera qu'en novembre. Concernant les E.P.I. il y aura une partie explicite dans le code du sport. Nous restons dans l'attente de la publication.

## **6 Point groupe de travail refonte du MFT, encadrants (L. Marcoux)**

En cohérence avec les propositions des formations de plongeurs, le groupe a travaillé sur la filière encadrant. Afin de simplifier le MFT, la partie administrative est restée au début du document, les épreuves n'ont pas été modifiées, les parties de description des épreuves ont été regroupées avec les contenus de formation. En termes administratifs, le changement de cadre des DE-JEPS pose problème entre les DE-JEPS E4 et les DE-JEPS E3. Les épreuves entre le MF1 et le MF2 ont été harmonisées pour les intitulés. De même pour la théorie des items ont été déplacés dans un souci de cohérence GP-MF2 en particulier. Le groupe propose diverses modifications : pour les épreuves de surface, quelques adaptations du texte sur les vêtements isothermiques à l'examen, la suppression du texte qui fait référence au balisage de l'atelier mannequin avec des bouées, la suppression de la notion de rectitude lors de l'épreuve du mannequin, la conservation de la référence au lestage, pour la plongée libre à 10m propositions de rajout d'un seul essai, de noter que la samba est éliminatoire et de mettre un temps maximum au-delà duquel il n'y a pas de bonus de point, pour l'intervention sur un plongeur en difficulté noter que la phase de descente doit être réalisée en moins de 4 minutes, suppression du maintien yeux ouverts au VM, Toutes ces propositions sont validées à l'unanimité avec correction et mise en œuvre à l'issue de la saison. Pour les épreuves théoriques plusieurs propositions : l'ajout de l'œdème du poumon en immersion la différence de celui-ci avec la surpression, la conduite à tenir (limitée au rifap), l'ADD au mf2 fait partie de la décompression, au GP il est en anatomie physiologie accident, il semble logique de le placer également en décompression, enfin suppression des problèmes de tampon au gonflage, qui ont un faible intérêt pour des GP, adopté à l'unanimité avec correction et mise en œuvre à l'issue de la saison.

## **7 Point groupe de travail « boîte à outils » (A.S. Dessertine)**

Le délai de présentation d'une nouveauté tous les deux mois est difficile à tenir car il y a peu de propositions qui remontent spontanément, merci aux Présidents de CTR de faire le tour de ce qui se fait en région, beaucoup de moniteurs/clubs ont des pratiques qui mériteraient d'être mises en lumière. Le groupe lance également une veille sur ce qui se fait à l'étranger. Projet de proposer une double page « jeux » pour cet été. Pour l'instant peu de retours le dispositif doit gagner en notoriété. Les idées ne manquent pas, mais il faut envisager de décliner les choses sur d'autres formats que le papier.

## **8 Perspective formations recycleurs (E. Martin)**

Une enquête auprès de 80 (environ) moniteurs recycleurs a été réalisée pour définir les axes de travail du groupe. Après validation par la CTN le groupe lancera une réflexion pour faire évoluer les cursus. Un travail est mené sur les formations de moniteurs et de moniteurs de moniteurs, en particulier la possibilité de faire les formations de formateurs de formateurs en région et non obligatoirement lors d'un stage national. Diverses propositions sont à l'étude : mettre en place un cursus de recycleur « loisir » accessible dès le N1+ nitrox (des machines existent chez les fabricants), ouvrir la formation recycleur air dès le N2 + nitrox confirmé, création d'un cursus trimix léger, limité à 40m ouvert aux plongeurs PA40 et plongeurs recycleur air, ceci pourrait s'accompagner d'un moniteur trimix « léger » accessible aux E3 pour augmenter le nombre de moniteurs, un cursus de moniteur trimix élémentaire ouvert aux E4 moniteurs CCR air et eux même trimix avancé. D'autre part il faut rationaliser les cursus, de plongeurs comme de moniteurs, pour intégrer d'autres recycleurs dans les cursus fédéraux et favoriser les passerelles, ceci ne peut se faire que si le fabricant accepte de « partager » ses formations avec la FFESSM.

Parmi les choses à régler, se pose la question des palanquées mixtes, la CTN n'y voit pas d'inconvénient mais il y a une recommandation du CDN qui le déconseille. Dans la pratique cela est fréquent sans accidentologie particulière. Pour lever les réticences, il convient de mieux informer les DP sur le sujet, le groupe de travail propose la rédaction d'un très bref document pour améliorer l'information. Il conviendrait également de modifier les cartes de plongeurs/moniteurs recycleurs pour ajouter dessus les qualifications gaz (nitrox/trimix) et le niveau de moniteur (E3/E4).

## **9 Premiers retours épreuve DTMR au GP (E. Hébert)**

La question est de savoir s'il y a déjà des retours par les CTR, avec urgence de modification. Dans le manuel la remontée prend fin entre 3 & 5m puis parachute entre 6 et 8m, ceci va à l'encontre d'une bonne décompression. Proposition d'arrêt à 6m puis +/- 1m pour établir le parachute. Adaptation de suite ou règle du jeu fin de saison ? faut-il modifier de suite oui (unanimité moins BPL abstention) même modification pour la marge +/- 1m par rapport au palier au MF 2 adoptée.

## **10 Actions de formation hors métropole (E. Hébert)**

La CTN est amenée à intervenir là où il n'existe pas de CTR, ainsi il y a eu des formations N4/Initiateurs, MF1 à Djibouti, une intervention MF1 associé en Thaïlande, du 23/06 au 01/07 un stage final + examen MF1 à St Pierre et Miquelon, un GP est prévu en Egypte (pour 14 jours de stage), appel à candidature en cours.

## **11 Organisation MF 2 (P. Martinod)**

Suivi qualitatif : dans le cadre du suivi MF2, et afin de reprendre ce qui avait été initié par C. Ferchaud, il est souhaitable de mettre en place une structure de suivi pour proposer d'éventuelles modifications. Un noyau de pilotes assurera la coordination et l'animation, avec appel à candidature par sujet.

Epreuves à 50m : les conditions ayant évoluées, la pédagogie étant une épreuve séparée, il convient de réfléchir aux sujets de les adapter ou d'en proposer de nouveaux. Appel à candidature auprès du collège pour participer à cette réflexion.

Enquête stagiaires MF2 : proposition d'effectuer un recensement des plongeurs ayant suivi un stage initial durant les 3 dernières années, afin de voir le rapport entre stage initial et passage d'examen. Les Pdt de CTR peuvent-ils fournir la liste des stagiaires initiaux en région depuis 2015 avec les nom/prénom/n°licence/date de stage, afin de recouper avec bordereaux d'examen ?

Déjà 2 mf2 cette année, (Réunion et Niolon), retour sur la nouvelle différenciation de l'épreuve à 50m. A.S Dessertine (Réunion): plutôt positif de voir les candidats 2 fois à 50, la note de la plongée « technique » (descente, VM, IPD) est fractionnée sur deux sous-groupes, cela donne moins de sens. G. Poirier (Niolon), pas de souci pour assurer le stage final, attention au nombre d'instructeurs nécessaire parfois un peu juste. Réflexion à ce sujet et tour de table 2 solutions se dégagent la règle (nombre de stagiaires /2 +2) génère un nombre un peu juste d'instructeurs présents, si cette règle reste, il faudra peut-être renoncer à proposer un dernier jour de stage « au choix » pour une répartition « obligatoire ».

Constat financier : il n'est pas possible de faire venir plus d'instructeurs, ni de revenir à la situation avec 1 seule fois 50, sauf à créer une épreuve. Consensus pour arriver à un seul IN sur les 50 en stage (pas en examen).

## **12 Proposition signes de la commission nationale environnement et biologie (E. Hébert)**

La CNEB propose des signes pour l'identification des animaux/végétaux, est-il envisageable de créer un groupe inter-commission pour mettre en place des contenus communs ? Faut-il intégrer ces signes dans nos contenus ? faut-il les évaluer ? La question primordiale est le risque de confusion avec des signes techniques, ce n'est pas le cas. Pour les autres interrogations la CTN est ouverte au travail en commun et étudiera lors d'une prochaine réunion la création d'un groupe de travail commun. Il n'y a aucune d'opposition à une publication dans subaqua.

## **13 Questions diverses**

Question Corse (A. Zaragoza) Un N4 peut-il demander à un plongeur en explo un VM ? A partir du moment où c'est un exercice déjà maîtrisé ce n'est pas de l'enseignement, c'est une vérification d'acquis ou une évaluation ? Attention à la confusion geste technique et geste d'enseignement, il s'agit là de vérifier une compétence acquise, mais cela n'a pas lieu d'être en examen. La question est transmise à la commission juridique.

Question Corse : Les mises à jour du MFT sont régulières, serait-il possible d'alerter par mail de celles-ci ? La question est à poser avec la mise en place du nouveau site de la FFESSM. Les présidents de CTR sont pour la mise en place d'une alerte.

Question BPL (J.P. Marteau) : Sur les formations EH1 pour plongeur souffrant de handicap cognitif, des clubs souhaitent mettre en place des formations en conditions « difficiles » (carrière en avril), demande pour que soient mises en place, à l'image de ce qui se fait pour la plongée jeunes, des limites de température/de nombre de plongées/de temps... Le groupe de travail handisub sera consulté pour clarifier le texte actuel.

Il y a un problème local au Glénans, la CTR BPL souhaite qu'aucune session d'examen ne soit organisée par d'autres régions sur ce site.

Prochaine réunion, le 15 septembre à Marseille ou Marignane, réunion en janvier à Paris.

Secrétaire de séance  
Bertrand MARTIN

Président de la CTN  
Eric HEBERT

